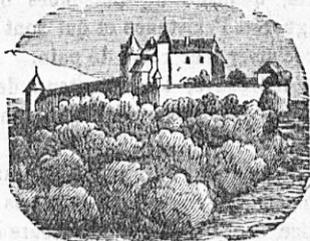




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE : BULLE, arr. 9^h 2⁷⁰ 9^h. BULLE, dép. 5^h 12²⁵ 6^h.

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4 50
 . . . 6 mois » 2 50
Étranger . . 1 an » 9.—
 . . . 6 mois » 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 12 c. Canton et Suisse, 15 cent. Étranger, 20 cts. la ligne on son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Étranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage).

Déclarations du comte Czernin en faveur de la paix.

Au dîner que le président du Conseil hongrois a donné en l'honneur du ministre des affaires étrangères à Budapest, M. Wekerlé a invité le comte Czernin à parler de la situation extérieure.

Voici les passages principaux du discours de M. Czernin, parlant de la situation politique :

Paix basée sur un compromis.

C'est à Talleyrand que l'on attribue le fameux dicton : « La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée ». Il se peut en effet que cette maxime fût bonne pour la diplomatie d'alors, mais, d'après moi, la diplomatie moderne aurait grand tort de l'appliquer. Les millions d'hommes qui luttent dans les tranchées et au foyer veulent connaître la raison et le but de leurs efforts. Ils ont le droit d'apprendre pourquoi la paix désirée par le monde entier tarde à venir.

Dès mon entrée au ministère des affaires étrangères, j'ai saisi la première occasion de déclarer ouvertement que nous ne voulons point violer les droits des autres, mais que d'autre part nous n'entendons pas non plus subir la violence d'autrui; que nous sommes prêts à négocier aussitôt que nos adversaires accepteraient l'idée d'une paix basée sur un compromis.

Je crois avoir démontré ainsi, dans ces grandes lignes, mais d'une façon nette, à quelle paix aspire la monarchie austro-hongroise.

Le rétablissement du droit international.

Dans notre réponse à la note du Saint-Père, nous avons inscrit sommairement notre programme de la reconstruction de l'ordre du monde, où, pour mieux dire, l'établissement d'un nouvel ordre du monde. Je ne puis donc aujourd'hui que compléter ce programme en expliquant avant tout, par quel raisonnement nous sommes arrivés à statuer ces principes qui renversent le système en vigueur jusqu'à présent. Beaucoup de personnes s'étonnent sans doute et considèrent comme incroyable que les Etats centraux, et en particulier l'Autriche-Hongrie, veuillent renoncer à l'avenir aux armements militaires, bien qu'ils n'aient pas trouvé en ces dures années d'autres moyens de protection contre

les forces ennemies d'un nombre supérieur, que leur puissance militaire.

Il faudra bien placer l'Europe après cette guerre sur une nouvelle base de droit international offrant des garanties pour sa durée. Je crois que cette base doit reposer sur quatre points essentiels.

Désarmement et arbitrage obligatoire.

Elle doit d'abord offrir des garanties contre une guerre de revanche de quel côté que ce soit.

Nous voulons pouvoir léguer à nos petits-fils la certitude que les terreurs d'une époque semblable leur soient épargnées; aucune modification du pouvoir des Etats belligérants ne saurait atteindre ce but. Il n'y a qu'un chemin qui puisse y conduire: le désarmement international et mondial et l'acceptation de l'arbitrage. Il est superflu de remarquer que le principe de désarmement ne peut être appliqué envers un seul Etat ou envers un seul groupement de puissances et qu'il doit embrasser la terre et l'air d'une façon égale.

La guerre comme moyen politique doit être combattue; un désarmement égal, successif et général de tous les Etats du monde entier doit se faire sur la base et sous le contrôle international et la force armée doit être réduite au strict nécessaire. Je sais bien que ce but est extrêmement difficile à atteindre et que le chemin qui y mène est bien long, bien pénible et bien épineux. Mais je suis quand même convaincu qu'il faut le faire et qu'il sera fait, peu importe que cela plaise aux uns ou aux autres.

Ce serait une grave erreur que de croire que le monde recommencera après cette guerre là où il s'est arrêté en 1914. Des catastrophes comme cette guerre ne passent pas sans laisser une empreinte profonde et rien de plus terrible ne pourrait nous arriver que, si après la conclusion de la paix, la rivalité dans les armements continuait; car cela signifierait la ruine économique de tous les Etats.

Désarmement total et universel.

Si l'on parvenait en général à réduire les armements à ce qu'ils furent en l'année 1914, cela signifierait déjà leur réduction internationale, mais de s'arrêter là et de ne pas désarmer effectivement, il n'y aurait pas de sens. Il n'y a qu'une seule issue à cette im-

passé: Le désarmement international total et universel. Les immenses flottes n'auraient aucune raison d'être si les Etats du monde garantissaient la liberté des mers et si les armées de terre devraient être réduites à la mesure nécessaire pour maintenir l'ordre à l'intérieur. Ceci n'est possible que sur une base internationale. Chaque Etat devra renoncer à une part de son indépendance pour assurer la paix mondiale. Notre génération ne verra probablement pas la fin de cette grande évolution pacifiste dans toute son étendue. Cette évolution ne pourra se faire que lentement, mais je le considère, comme de notre devoir, de nous placer à la tête de ce mouvement et de faire tout ce qui est humainement possible pour accélérer sa réalisation.

Liberté des mers.

Lors de la conclusion de la paix, ces principes fondamentaux devront être arrêtés; l'arbitrage international obligatoire et le désarmement général sur terre représentent le premier de ces principes; le second est la liberté de la haute mer, car je ne vise pas les détroits, pour lesquels j'admets volontiers des prescriptions et des règles spéciales. Les deux points susmentionnés, une fois mis au clair et assurés, toute protection consistant dans des rectifications de territoires deviendrait superflue. Voilà le troisième principe fondamental de la nouvelle base du droit international.

Le si noble appel que Sa Sainteté adresse au monde entier s'inspire de cette pensée; nous n'avons pas mené cette guerre pour faire des conquêtes et nous n'envisageons pas des violations; le désarmement international, que nous souhaitons de tout cœur, une fois accepté par nos ennemis d'aujourd'hui et réalisé de cette façon, nous n'aurons plus besoin de garanties territoriales; dans ce cas, nous pouvons renoncer à un agrandissement du territoire de la monarchie austro-hongroise, à la condition, bien entendu, que nos ennemis, eux aussi, auront évacué complètement notre territoire.

Liberté économique.

Le quatrième principe qui devra être observé pour garantir après ces temps terribles le libre et paisible développement du monde, consiste à assurer à tous la liberté économique et à éviter absolument une guerre économique future; une pareille guerre

doit être écartée de toute combinaison pour l'avenir; avant de conclure une paix, nous devons avoir la certitude que nos adversaires d'aujourd'hui ont renoncé à ce dessein.

Voici, Messieurs, les principes fondamentaux du nouvel ordre du monde, ainsi que je les entrevois et qui sont tous basés sur le désarmement général.

L'Allemagne aussi s'est déclarée avec insistance, dans sa réponse à la note pontificale, en faveur de l'idée de ce désarmement général et nos adversaires d'aujourd'hui ont également accepté au moins en partie ces principes. Je diffère en presque tous les points des idées de M. Lloyd George, mais nous nous rencontrons dans la pensée qu'une guerre de revanche ne devrait plus se produire.

NOUVELLES SUISSES

Les dons pour les soldats suisses.

— Nous détachons les passages suivants d'un communiqué du médecin d'armée :

Du « Fonds du don national des femmes et autres dons faits en faveur des soldats suisses dans le besoin », il a été prélevé 100,000 fr. pour la Société suisse pour le bien du soldat. Cette organisation a reçu jusqu'à aujourd'hui en tout 650,000 fr.

Il a été dépensé, sur le « Fonds du don national des femmes et autres dons faits en faveur des soldats suisses dans le besoin », 750,000 fr. La somme dont nous pouvons encore disposer est de 620,000 fr.

De la « Collecte en faveur des soldats suisses malades », il a été prélevé 107,500 fr. L'aide fournie par cette fondation ascende, jusqu'à ce jour, en tout à 636,500 fr. La somme disponible est de 350,000 fr.

Dans la somme ci-dessus de 107,500 francs, figurent 69,000 fr. distribués dans des cas où l'assurance militaire n'accordait rien.

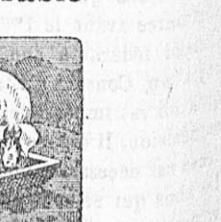
L'horaire réduit retardé. — Les commissions des chemins de fer du Conseil national et du Conseil des Etats ont décidé, mardi, de proposer au Conseil fédéral de mettre en vigueur l'horaire réduit des chemins de fer le 1er novembre, au lieu du 15 octobre.

Une conséquence de la carte de pain. — On a vu surgir, dans certaines vil-

at meilleur marché, prouve...
de spécialement contre...
bouteille pour la cure com...
arte postale directement à l...
oursement des prix ci dessu...
30091X

Bénichon
PIERRE à La Roche
el ROUGES
on achète la
outons
CHAUBERT, gérant.

poros
rable.



Cie, BULLE
uz, Château-d'Oex
demande à louer
40 poses de
repais
er de suite.
e offres à Publicitas S. A.,
lle, sous P 1783 B.

demande
nières ou entrepre-
es pour filet brodé.
resser offres ou échan-
à Publicitas S. A.,
sous chiffre Hc53020.
ente de bois
Commune de Lesse
en mises publiques, qui
lieu mardi 9 octobre
ain, à 2 heures de
à l'anberge commu-
un certain nombre de
le bois.
restier communal sera à
osition des misereurs, le même
7 h. du matin.
Le Secrétariat communal.

une maison soignée
on demande
d'une cuisinière, une
eune file
e et bien au courant de
esser sous P.1741 B. à P.
as S. A., Bulle.

A vendre
50 moules de sapin
environ 4000 fagots
réparés dans la forêt des
rallées à Cerniat.
esser les offres au sous-signé
6 octobre à 7 heures
REMY-TINGUELY,
BULLE.

DEMANDE
deux granges de 15 à
pieds de
foin
ou dans les villages voi-
foin à distraire.
e offres sous No 1751 B,
icitas S. A., Bulle.

les, quantité de personnes dont on ignorait l'existence et qui sont venues réclamer leur carte de pain.

A Genève, les détenteurs de « cartes de passage » sont au nombre de 6,000.

Même constatation à Lausanne, où plusieurs arrestations de repris de justice, contumaces et déserteurs ont été opérées lundi.

Ballon dangereux. — Un ballon-sonde de la station allemande d'essais aériens de Friedrichshafen, qui s'était détaché, est venu voler à une faible hauteur, dimanche, près du village thurgovien de Schœnholzerswyl. Un mince fil de fer traînant sur le sol, des enfants qui gardaient du bétail, apercevant le ballon, se saisirent du fil de fer ; malheureusement, celui-ci vint en contact avec une conduite électrique à haute tension de 25,000 volts. Sept garçons furent jetés à terre. Deux d'entre eux sont morts sur le coup. C'étaient deux écoliers de 12 à 15 ans, Alfred Burri et Hermann Eggmann. Les cinq autres ont des brûlures plus ou moins graves.

Suicide d'un soldat en prison. — Le 1^{er} octobre, l'appointé Gottfried Fund, manoeuvre de la compagnie du train de landsturm 18, a été incarcéré par la police municipale de Berne pour ivresse et tapage. Il a reçu, le 2 octobre, ses repas du matin et de midi. Peu après deux heures, on le trouva pendu par sa bretelle. Une enquête judiciaire a été immédiatement ouverte par l'autorité militaire.

Genève. — Toujours l'espionnage. — Une nouvelle et très importante affaire d'espionnage vient d'être découverte à Genève.

Il y a plusieurs semaines déjà, on appréhendait un prêtre d'origine turque, nommé Aaron, chez lequel une perquisition des plus fructueuses était opérée. Dans les papiers saisis on découvrit la preuve qu'un personnage très connu, M. Jellineck Mercédès, ex-consul d'Autriche-Hongrie à Nice, était compromis dans l'organisation d'un service de renseignements au profit des empires centraux. Un mandat d'arrêt fut décerné par M. Pahud, juge d'instruction extraordinaire près

le Tribunal fédéral, mais l'intéressé était absent. A son retour, le chef de la sûreté le prit à son hôtel et l'emmena au Palais de Justice. Jellineck-Mercédès, dont l'état de santé est très précaire, a été, après interrogatoire, mis en liberté sous caution de 2000 fr. L'inculpé est possesseur d'une grosse fortune, dont une partie est séquestrée en France. Il est, dit-on, propriétaire de l'Hôtel Astoria, à Paris.

Selon le *Genevois*, le principal agent de l'affaire serait le baron de Pelcka, qui exerçait au consulat général austro-hongrois de Genève les fonctions de consul. Ce personnage n'a malheureusement pu être atteint et l'on croit qu'il est rentré dans son pays.

A L'ÉTRANGER

La guerre en Europe.

Une seconde note du pape.

Le *Jornale d'Italia* dit que le pape, en communiquant aux gouvernements de l'Entente le texte officiel des réponses des Empires centraux à sa note du 1^{er} août, a ajouté une seconde note où il déclare qu'il résulte pour lui que l'Allemagne est prête à évacuer la Belgique et le nord de la France.

Le pape demande ensuite aux gouvernements de l'Entente s'ils désirent qu'il adresse des demandes à l'Allemagne pour qu'elle précise les conditions de cette évacuation et il offre ainsi directement sa médiation.

Le *Jornale d'Italia* ajoute savoir que les intentions allemandes sont connues par le pape à la suite de conversations des nonces à Munich et Vienne avec les gouvernements d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie, sans qu'il y ait eu aucune remise de notes verbales. Les éléments permettant au pape d'assurer aux Alliés que l'Allemagne est prête à évacuer la Belgique et les provinces françaises lui ont été fournis par des rapports des nonces. Un de ces rapports expose justement les conditions en ce qui concerne la Belgique, non comme conditions absolument, mais comme conditions à discuter dans des conversations diplomatiques successives.

Car c'était de la vie encore et la vie l'enivrait, sans qu'il sût trop pourquoi, lui qui venait de voir la mort.

Au hasard, ils tournèrent dans la ville, s'arrêtèrent sur la place du Marché, à cause des vieilles maisons qui sont là, vêtues d'ardoises du haut en bas, comme d'une cote de maille, et que Simone trouvait jolies, puis, ne pouvant se résoudre à se quitter encore, s'en allèrent près de la chapelle de Brélevé, pour revenir par la route de Perros jusqu'à l'Hôtel des L'Héréc.

Le capitaine Guen avait remis à Simone une lettre de Mme Corentine, donnant des nouvelles de Jersey, mais ne demandant rien au sujet de M. L'Héréc ou de Mme Jeanne. Et telle était la réserve naturelle du vieux Guen, qu'il fit instinctivement comme sa fille. Il évita d'interroger l'enfant sur les projets qu'elle faisait, sur les chances de réussite de cette grande affaire qu'ils avaient complotée tous deux. Du moment que ses conseils ne pouvaient pas servir, et il le sentait bien, pourquoi lui parler de cela ?

Seulement, comme il la quittait, l'embrasant, auprès de la porte encore fermée de l'hôtel :

Un rapport du nonce à Vienne expose les conditions autrichiennes à l'égard de l'Italie.

85 navires hollandais internés en Amérique.

Selon le correspondant du *Daily Chronicle* à New-York, il y a dans les ports américains 85 navires hollandais d'une capacité totale de 320.000 tonnes, qui sont internés. Ils portent une cargaison de vivres de 150,000 tonnes et des fourrages. La raison de leur détention est que les Etats-Unis refusent de reconnaître l'accord passé entre la Hollande et l'Allemagne, fixant le pourcentage des exportations de Hollande aux puissances centrales. Le gouvernement américain est en possession de cet accord qui montre que l'Allemagne a un besoin urgent de vivres.

Comment coopèrent les marins.

L'agence Reuter annonce que, faisant suite au sauvetage opéré par des contre-torpilleurs de milliers de soldats dans la Méditerranée, quand le *Pennsylvania* fut coulé, un autre rapport vient d'être remis par l'amiral japonais, rapport montrant comment les alliés d'Extrême-Orient, par leurs qualités de marins aguerris et par leur rapide manœuvre, extrayèrent les opérations d'un sous-marin et probablement détruisirent celui-ci, comment des contre-torpilleurs japonais réussirent dans l'espace d'un peu plus d'une heure à sauver tous les passagers et l'équipage d'un paquebot torpillé en produisant un nuage de fumée autour de celui-ci. Le rapport dit qu'au cours de la soirée, alors que la mer était calme, mais le soleil aveuglant, un paquebot et un transport qui étaient escortés par des contre-torpilleurs japonais, furent attaqués. Le paquebot fut torpillé soudainement par un sous-marin ennemi. Les navires japonais se lancèrent immédiatement vers l'endroit où se trouvait le sous-marin et le transport s'écarta à toute vapeur de la zone dangereuse. Les contre-torpilleurs japonais produisirent alors des nuages de fumée, afin de protéger le paquebot contre une nouvelle attaque, tandis que l'un d'eux attaquait l'ennemi. Celui-ci s'élança à grande vitesse

— Ma Simone, dit-il, personne ne t'a manqué, j'espère, dans cette maison-là ?

Vers l'heure du dîner, quand M. L'Héréc revint de Tréguier, il n'apprit pas sans émotion que M. Guen et Sullian avaient failli entrer dans la maison de Mme Jeanne. Il se fit raconter la promenade à travers les rues de Lannion, le naufrage de Sullian, le retour à Perros, et, comme il demandait :

— J'aurais voulu assister à cette scène que tu as vue, quand la dernière dépêche est arrivée annonçant le sauvetage.

— Oui, répondit naïvement Simone, quand ma tante Marie-Anne y pensait seulement, on l'aurait crue en paradis.

Il était dans la destinée de cette petite Marie-Anne, l'humble Perrosienne, de répandre autour d'elle comme un rêve très doux et très sain.

M. L'Héréc ne cessa toute la soirée de songer à elle.

Et Simone se dit que la journée avait été bonne, puisque Mme Jeanne avait eu un mouvement de tendresse, et que son père était près de pleurer du retour de Sullian.

— Octobre était venu. Depuis une quinzaine,

en vue de détruire le périscope qui avait été découvert à environ 400 yards. Après avoir atteint le périscope plusieurs fois, le contre-torpilleur tira à fond contre le sous-marin, sans pouvoir toutefois observer le résultat. Tandis qu'il continuait un feu vigoureux, le contre-torpilleur s'approcha du paquebot afin de l'escorter s'il était capable de continuer son voyage. Les contre-torpilleurs commencèrent alors le travail de sauvetage des passagers. Pendant les quarante minutes suivantes, un des contre-torpilleurs conduisit les opérations de sauvetage, tandis que les autres continuaient à faire feu. Ils firent alors tour à tour le travail de sauvetage et de protection. Sans cesse de faire feu, ils réussirent à sauver les passagers et l'équipage, au total 550 personnes, parmi lesquelles 20 femmes et enfants. Finalement, les contre-torpilleurs atteignirent le port avec le transport indemne et débarquèrent les passagers du paquebot torpillé.

Graves désordres en Russie.

Un télégramme de Tachkent dit que des agitateurs politiques se sont proclamés comité révolutionnaire. Ils se sont emparés du pouvoir avec l'appui de deux régiments locaux et ont déclaré qu'ils ne reconnaissent plus le gouvernement provisoire. On redoute des désordres sanglants. Les rebelles ont repoussé un ultimatum du gouvernement exigeant leur soumission. Le gouvernement a envoyé des troupes pour réprimer les désordres.

Angleterre. — Effondrement d'une maison. — Vingt morts. — On apprend de Calais qu'une maison de commerce s'est écroulée, ensevelissant sous ses débris une vingtaine de personnes. Une seule a été sauvée.

En Mésopotamie. — D'après de nouveaux renseignements, les troupes anglaises de Mésopotamie ont fait 13,000 officiers et soldats prisonniers.

CANTON DE FRIBOURG

Incendie. — Mardi après midi, vers 1 heure, le feu a éclaté dans une maison isolée de Noréaz, au lieu dit an Chamalet sur la route de Payerne.

Au moment où le feu a pris, les gens de la maison n'étaient pas là. Aussi se perd-on en suppositions sur la cause de l'incendie. Les premiers témoins arrivés sur le lieu du sinistre disent avoir vu les flammes s'échapper d'un tas de branchages voisin de l'immeuble. Il suffit que, en quelques mi-

presque chaque matin, Simone accompagnait son père, quand il se rendait à l'usine. Elle l'attendait, laissant ouverte la porte de sa chambre pour le voir passer, courait à sa rencontre dans le corridor vitré où des papillons bruns, réfugiés contre le froid de la nuit, battaient de l'aile en montant. Tous deux, ils s'embrassaient, très heureux de se dire : « Mon père », « ma fille », si bien accoutumés l'un à l'autre qu'on aurait pu croire qu'ils avaient toujours vécu ainsi. M. L'Héréc entra chez sa mère comme il avait l'habitude de le faire depuis sa petite enfance, et alors, libre, presque gai bien souvent, il emmenait Simone, par la rue du Pavé Neuf, l'espace de deux cents mètres peut être, jusqu'au bord du Guer, où il trouvait le canot. C'était leur meilleur moment de la journée. Ils allaient à tout petits pas pour le prolonger, Simone s'était dit que l'explication tant souhaitée, l'aveu qu'elle espérait et qu'elle avait senti plusieurs fois effleurer les lèvres du père, aurait lieu pendant une de ces promenades matinales. Cependant, M. L'Héréc n'avait pas parlé encore. (A suivre.)

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

MADAME CORENTINE

PAR RENÉ BAZIN

Son visage disait cela si clairement, que Sullian jugea inutile d'exprimer autrement la joie qu'il avait eue, lui aussi, de retrouver Marie-Anne. Il laissa passer un moment, et murmura en tirant sa barbe :

— Et mon fils dont vous ne parlez pas ? Est-il gentil, mon petit mousse ?

Tous trois ils passaient ainsi, causant, l'air heureux, sans se préoccuper des bourgeois de Lannion. Comme c'était jour de fête, la plupart des boutiques étaient fermées. Sullian trouva une pâtisserie ouverte, et il acheta un grand gâteau pour Marie-Anne, un autre pour Simone, un troisième qu'il enverrait à son père et des bonbons qu'il ferait goûter au petit. Il dépensait avec une sorte de rage joyeuse, riant de jeter son argent sur le comptoir, et de l'écouter sonner.

... tout le bâtiment construction, était embr... le temps d'arracher... chèvre. Tout le mo... certaine quantité de four... consumés.

La maison était la pro... Michel Bontschu, électri... en France, et elle... par la famille de M. Mar... ici est un modeste et... lialier qui avait fort affai... ses sept enfants. La pert... mobilier et de ses fourr... 2000 fr. environ, es... pour ces braver... rent pouvoir compter... un généreux de tous... toyeux.

Quant au bâtiment... était taxé 4000 francs.

Cartes de pain p... — De la Direct... Les autorités commu... vides à retirer immédia... les familles, les cartes de... des militaires en service... octobre ; elles contrôler... éventuel de cartes et de... Toutes ces cartes sero... elles ne doivent pas être... militaires. Celles qui, c... à cet ordre, ont déjà... militaires seront retir... d'un des commandants,... offices communaux par... des autorités militaires c... contre, tout homm... service après le 1^{er} octob... 2001 de sa carte de pain...

Les élections de... — La Liberté ne peut d... de son candidat dans la... inutile d'insister sur le... lesquels a passé cette... autres organes ont mis... point et rétabli. en dépit... d'une dame Liberté, la...

Le *Fribourgeois* est v... politique ; mais nous a... une raison de croire in... sa version qu'à celle... l'organe du régime déch... berté veuille ou non, la...

CINÉMA

Mardi, 3 h. 15. Dim... Les belles pages de Fr...

LES EXPLOITS DE M... LA COUPE D'AMERTU... Mlle Suzanne Grandais... comique d'actualité. Location ouvert...

Semai

Les autorités can... voulu accorder aux... Suisse, dans tout le... ouvertes leurs devan... riteau-réclame de l... les portes fermées, 4 novembre.

Les adhésions à l... core reçues jusqu'au... soir (Fr. 2.50), au M...

Les tableaux-récl... octobre à tous les pa...

un demande à lo... pour de suite, si possible da... Gruyère

un domaine... de 12 à 15 poses. S'adresser sous P 1806 Publicitas S. A. Bulle...

étruire le périscope qui
écouvert à environ 400
avoir atteint le périscope
e, le contre-torpilleur tira
le sous-marin, sans pou
observer le résultat. Tan
continuait un feu vigoureux,
pilleur s'approcha du pa
l'escorter s'il était ca
tinuer son voyage. Les
eurs commencèrent alors
sauvetage des passagers.
arante minutes suivirent
ntre-torpilleurs conduits
de sauvetage, tandis que
tinaient à laire feu.
our à tour le travail
de protection. Sans cesse
réussirent à sauver les
l'équipage, au total 550
rmi lesquelles 20 femmes
nalement, les contre tor
gnirent le port avec le
mme et débarquèrent les
paquebot torpillé.
Ordres en Russie. — Les
mme de Taschkent dit
eurs politiques se sont
ité révolutionnaire. Ils
és du pouvoir avec l'ap
égiments locaux et ont
me reconnaissent plus
ent provisoire. On re
ordres sanglants. Les ra
posés un ultimatum da
exigeant leur soumise
rnement a envoyé des
éprimer les désordres.
re. — Effondrement
— Vingt morts. — On
alais qu'une maison de
écroulée, ensevelissant
bres une vingtaine de
e seule a été sauvée.
otanie. — D'après
enseignements, les trou
de Mésopotamie ont fait
e et soldats prisonniers.

DE FRIBOURG

— Mardi après midi
feu a éclaté dans
le Noréaz, au lieu dit
sur la route de Payerne.
où le feu a pris, les
aison n'étaient pas la
n en suppositions sur
ncendie. Les premiers
sur le lieu du sinistre
les flammes s'échapper
chages voisin de l'im
que, en quelques mi
matin, Simone accompa
and il se rendait à l'usine,
issant ouverte la porte de
le voir passer, courait à
le corridor vitré où des
éfugiés contre le froid de
de l'aile en montant. To
saiant, très heureux de
», « ma fille », si bien
l'autre qu'on aurait pu
nt toujours vécu ainsi. M.
chez sa mère comme il
le faire depuis sa petite
libre, presque gai bien
ait Simone, par la rue du
ce de deux cents mètres
bord du Guer, où il trou
ait leur meilleur moment
allaient à tout petits pas
r, Simone s'était dit que
souhaitée, l'aveu qu'elle
avait senti plusieurs fois
du père, aurait lieu pen
somenades matinales.
L'Héréc n'avait pas parlé
(A suivre.)

tes, tout le bâtiment, une vieille
construction, était embrasé. On n'ent
le temps d'arracher aux flammes
le chèvre. Tout le mobilier et une
certaine quantité de fourrages ont été
consumés.
La maison était la propriété de M.
Michel Bontschu, électricien, actuelle
ment en France, et elle était habitée
par la famille de M. Marcel Blanc. Ce
l'ici est un modeste et honnête jour
nalier qui avait fort affaire pour élever
ses sept enfants. La perte de tout un
mobilier et de ses fourrages, assurés
pour 2000 fr. environ, est une terrible
épreuve pour ces braves gens et ils
devaient pouvoir compter sur le con
cours généreux de tous leurs conci
toyens.
Quant au bâtiment lui-même, il
était taxé 4000 francs.

**Cartes de pain pour mili
taires.** — De la Direction militaire :
Les autorités communales sont in
vitées à retirer immédiatement, dans
les familles, les cartes de pain civiles
des militaires en service avant le 1^{er}
octobre ; elles contrôleront le manq
 éventuel de cartes et de coupons.
Toutes ces cartes seront remises à
l'office communal des cartes de pain ;
elles ne doivent pas être envoyées aux
militaires. Celles qui, contrairement
à cet ordre, ont déjà été expédiées
aux militaires seront retirées par les
soins des commandants, et rendus aux
offices communaux par l'entremise
des autorités militaires cantonales.
Le contre, tout homme entrant au
service après le 1^{er} octobre, doit être
muni de sa carte de pain.

Les élections de la Broye.
— La Liberté ne peut digérer l'échec
de son candidat dans la Broye. Il est
incapable d'insister sur les avatars par
lesquels a passé cette candidature.
Les autres organes ont mis les choses au
point et rétabli, en dépit des protesta
tions de dame Liberté, la véracité des
faits.

tion de la Broye est un symptôme
alarquant pour elle, pour son influence
et celle de la coterie qu'elle soutient.
C'est le réveil de l'esprit d'indépen
dances dans ce beau pays de la Broye.
La Liberté à une forte dose de...
disons de toupet ; après avoir bavé
toute sa rage sur notre parti, elle ose
prétendre nous interdire de lui répon
dre et, ce faisant, de faire connaître la
vérité au pays. Cela ne nous surprend
guère de sa part. Nous sommes habi
tués à ces mœurs de sa part.

GRUYÈRE

Battage des céréales. — Selon
les instructions du service fédéral
compétent, les céréales nécessaires à
l'ensemencement des surfaces à culti
ver dans le canton de Fribourg doi
vent être fournies par les producteurs
du canton.

Les préfectures ont invité les Con
seils communaux à faire hâter le bat
tage des céréales en vue de procurer
sans retard les semences exigées par
des emblavures.

Aux termes des prescriptions de
l'Office fédéral de la carte de pain, les
producteurs-consommateurs de céréa
les ont l'obligation d'employer, dès le
1^{er} octobre, le blé de leur récolte pour
la fabrication de leur pain.

**Alimentation des boulangeries
en farine.**

Il doit être laissé aux boulangeries
une provision suffisante de farine, se
lon les prescriptions de l'article 11 de
l'arrêté du Conseil fédéral sur l'emploi
et la mouture des céréales panifiables
du 24 mai 1914, de manière à ne pas
entraver l'alimentation en pain dans
les premiers jours d'octobre.

Afin de faciliter l'entrée en vigueur
du rationnement pendant la période
transitoire et pour permettre d'atten
dre la remise de la farine en échange
des coupons de la carte de pain, les
offices communaux du lieu de domicile
des boulangeries, ne possédant pas de
farine au 1^{er} octobre ou n'en possédant
qu'en quantité très restreinte, pourront
remettre à ces derniers une déclara
tion indiquant :

a) le nombre de jours pour lesquels

le boulanger a encore de la farine en
magasin.

b) la quantité nécessaire à ses be
soins pour une période de 10 jours au
moins.

Contre remise de cette déclaration,
les moulins sont autorisés à livrer aux
boulangers la quantité de farine pré
vue sous chiffre ci-dessus.

Lors de la remise de la farine, le
meunier doit retirer la déclaration sus
indiquée et l'adresser à l'Office fédéral
de la carte de pain à Berne à la fin du
mois d'octobre, en même temps que
les coupons régulièrement reçus.

Il s'agit évidemment d'une sim
ple mesure transitoire valable pour
les premiers jours d'octobre seulement.
(Communiqué.)

**Avis aux mobilisés pour le
prochain service de relève.**

— L'Adjudance générale de l'armée
est disposée à accorder des dispenses
de service militaire aux soldats qui
s'engageraient à préparer des bois de
chauffage, aux conditions suivantes :

1. La demande de dispense doit
être faite par l'autorité communale,
qui est responsable de ce que la dis
pensé soit exclusivement occupé à
l'approvisionnement du pays en bois
de chauffage.

2. La demande doit mentionner
exactement le nom, le prénom et l'an
née de naissance et le domicile. S'il
s'agit d'un service d'instruction, il
faut indiquer l'incorporation ordinaire,
outre la désignation du service auquel
le requérant est appelé.

3. Les demandes doivent être adre
sées à la Centrale fédérale de bois de
feu à Berne, et transmises pour visa
à l'Inspection cantonale des forêts à
Fribourg.

4. Il est nécessaire de joindre à la
demande la requête originale de l'in
téréssé attestant qu'il est d'accord
avec la demande, ainsi qu'à se prêter
à la préparation des bois de chauffage.

Marché hebdomadaire. —
Bien que venant immédiatement après
la grande foire d'automne, le marché
de jeudi fut fort animé et les affaires
ont été nombreuses et rapidement men
nées. Les fruits et les pommes de terre
ont été enlevées en une heure ou

deux ; il n'y en avait pas assez pour
toutes les demandes ; c'est ainsi que
beaucoup de ménagères durent s'en
retourner le panier vide.

L'abondance des récoltes se traduit
naturellement par une baisse des prix.
Mais il faut redouter les conséquences
des accaparements en vue de l'expor
tation. Si nos autorités cantonales ont
réellement à cœur les besoins du pays,
elles insisteront auprès du Conseil fé
déral pour que soient totalement in
terdites les exportations de fruits,
dont le pays trouvera aisément à con
sommer les provisions.

Les œufs deviennent de moins en
moins abondants et leur prix atteint
3 fr. 30 à 3 fr. 50 la douzaine.

Le marché au petit bétail comptait
20 veaux, 22 moutons, 12 chèvres, 18
porcs et 33 porcelets. Les veaux su
bissent une légère baisse, due à l'a
bondance de l'offre.

Les porcelets font 130 à 140 francs
la paire, tandis que leurs congénères
atteignent 160 francs par tête.

Pommes de terre. — Les fa
milles désirant acheter des pommes
de terre pour l'hiver peuvent s'ins
crire à l'Office communal de Ravitail
lement (près Union) jusqu'au vendredi
5 octobre, à 4 heures de l'après-midi.

†
Les familles RUFFIEUX et
alliées ont la douleur d'annoncer
la mort de
MONSIEUR
François Ruffieux
à Lausanne
voyageur et ancien hôtelier
à Broc et à Corbières.

Madame Veuve Albert GRANDJEAN et
son fils, à Bulle, profondément touchés des
nombreuses marques de sympathie qu'ils ont
reçues à l'occasion du grand deuil qui vient
de les frapper, remercient les Autorités
communales en particulier, les Sociétés et
toutes les personnes qui les leur ont témoi
gnées.

CINÉMA LUX, BULLE
Matinée, 3 h. 15. Dimanche 7 octobre. Soirée, 8 h. 15.
Les belles pages de France : **ARCACHON** :
vues d'après nature, en couleurs.
LES EXPLOITS DE MARIUS, dessins animés.
LA COUPE D'AMERTUME, comédie dramatique en 4 parties.
Mlle Suzanne Grandais dans : **OH! TAT KISS!!!**, comédie
comique d'actualité.
Location ouverte dès 11 heures du matin.

S.S.

Semaine Suisse

Les autorités cantonales et communales ont bien
voulu accorder aux participants à la **Semaine
Suisse**, dans tout le canton, l'autorisation de laisser
ouvertes leurs devantures de magasins portant l'é
criture-reclame de la SEMAINE SUISSE, mais avec
les portes fermées, les dimanches 28 octobre et
4 novembre.

Les adhésions à la SEMAINE SUISSE seront en
core reçues jusqu'à jeudi 11 octobre, à 6 heures du
soir (Fr. 2.50), au Musée Industriel, à Fribourg.

Les tableaux-reclame seront remis à partir du 15
octobre à tous les participants annoncés jusqu'au 11.

S.S.

On demande à louer
pour de suite, si possible dans la
Basse-Gruyère
un domaine
de 12 à 15 poses.
S'adresser sous P 1806 B, à
Publicitas S. A., Bulle.

Fromager
expérimenté, sachant traire
est demandé
pour le canton de Neuchâtel. En
gagement à l'année. Bon traite
ment.
S'adresser à l'Agence agri
cole Augusto Barras, Bulle.

**Commune
de BROC.**

La Commune de Broc
exposera en vente, par voie
de mises publiques, les **bois
abattus et dépérissants** se
trouvant dans ses forêts com
munales.
Les mises auront lieu à la grande
salle de l'Hôtel de Ville, le
samedi 6 octobre prochain
à 8 heures du soir.
Les forestiers communaux se
tiendront à la disposition des inté
ressés, samedi toute la journée, à
partir de 9 h. du matin.
Broc, le 2 octobre 1917.
Par ordre :
Le Secrétaire communal.

ON DEMANDE
un bon
domestique
sachant bien conduire les chevaux.
Si possible sachant traire. Place
stable et bien rétribuée à personne
capable.
S'adresser à M. Paul Gue
nin, camionneur officiel,
Tramelan-Dessous.

On achèterait
une grangée de
foin et regain
de 30 à 40,000 pieds à consommer
sur place, avec emplacement pour
une trentaine de têtes de bétail.
S'adresser à Publicitas S. A.,
Bulle, sous P. 1784 B.

Institut agricole.
PÉROLLES-FRIBOURG

Cours agricole d'hiver, à Pérolles.

Le prochain semestre d'hiver commencera le **lundi 5 novembre
prochain.** L'enseignement est à la portée des jeunes qui ont terminé
l'école primaire. Le prix de la pension est de 175 fr. pour le semestre
entier ; il est consenti un **rabais** aux élèves fribourgeois ou habitant le
canton de Fribourg qui suivent le cours supérieur.
Les inscriptions sont reçues dès ce jour au Bureau de la Direction
de l'Institut agricole, à Pérolles.

A VENDRE
à Echaliens, une petite mai
son neuve, composée d'un loge
ment, avec jardin attenant.
S'adresser à **Félien Des
cloix**, à Echaliens.
A la même adresse, à vendre
un tas de bois de chauffage, bien
sec, déjà coupé, et 4200 morceaux
de tourbe sèche.

**On demande pour le 1^{er} no
vembre, en ville ou environs, un
petit logement**
d'une chambre et cuisine.
Faire offre à **Publicitas S.
A., Bulle**, sous N° 1798 B.

Jeune fille
de confiance cherche deux ou trois
jours par semaine pour faire les
chambres.
S'adresser sous N° 1813 B, à
Publicitas S. A., Bulle.

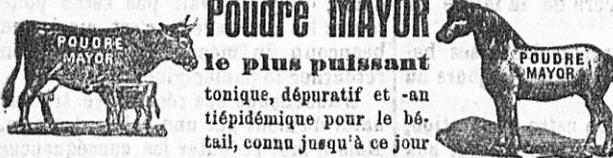
On achèterait
une poussette-panier en bon
état.
S'adresser à **Publicitas S.A.,
Bulle**, sous N° 1814 B.

Jeune homme
émancipé de l'école trouverait
place agréable comme gar
çon de pharmacie.
S'adresser à la **Pharmacie
Aug. Barras**, à Bulle.

Bulle, pharmacie d'office
Dimanche 7 Octobre
Pharmacie BARRAS.

Travaux d'impression
Imprimerie Glasson Frères.

Poudre MAYOR



le plus puissant tonique, dépuratif et -an tiépéidémique pour le bétail, connu jusqu'à ce jour

Seuls fabricants: **AIF. DELISLE & C^e, Lausanne.**
Demandez partout la Poudre Mayor ou s'adresser à la maison ci-dessus
Expédier sur chaque paquet la signature B. MAYOR.
Prix: fr. 2.50 le paquet; par 6 paq., fr. 2.40; 12 paq. fr. 2.30, franco.

Maison de chaussures



En vue des prix élevés des cuirs nous vous offrons des avantages considérables. Demandez notre catalogue, s.v pl.

BRUHIMANN & Cie

Vins de table.

La Maison

Francisco Ribes

Croix-Blanche, à Bulle, se recommande pour ses spécialités en **Vins rouges et blancs,** garras naturels, à prix modérés.

Vins fins et Liqueurs en bouteilles et ouverts.
Fûts et bonbonnes à disposition des clients.

AVANT L'HIVER

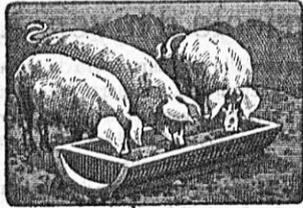
une bonne précaution à prendre est de faire une cure de

THÉ BÉGUIN

le meilleur dépuratif connu, qui, en débarrassant le corps des impuretés qu'il contient, rend capable de supporter les rigueurs de notre climat. En outre:

- Il guérit les dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczéma, etc.
 - Il fait disparaître constipations, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc.
 - Il parait la guérison des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes.
 - Il combat avec succès les troubles de l'âge critique.
- La boîte: fr. 1.50 dans toutes les pharmacies;
à Bulle: Pharmacie Gavin, Strebél.

Auges à porcs en grès inaltérable.



E. GLASSON & Cie, BULLE
Palézieux, La Verrerie, Vaulruz, Château-d'Oex.

H. GAPANY, vétérinaire

de cantonnement de la Ville de Bulle et de la Basse-Gruyère avise sa grande et honorable clientèle qu'il a fixé son domicile à la Villa de M. Ryser, selletier, à Bulle. — Téléphone 73.

Tous les jours, de 9 à 10 h., consultations au Café du Commerce.

Les personnes qui ont l'intention de faire des

Plantations d'arbres fruitiers

sont priées de s'adresser à **Victor DAFFLON,** Hôtel de Ville, GRUYÈRES, représentant de la maison Otto Grossmann à Aarau.

Cabinet dentaire H. DOUSSE

Chirg.-dentiste.
BULLE

Travaux modernes.
Opérations sans douleurs.
Téléphone 42.

Courroies transmission ou balatat.

On en demande à acheter neuves ou d'occasion.
Offres écrites sous R 4613 L
Publicitas S. A., Lausanne.

VILLE DE BULLE

La Commune de Bulle demande des maçons et manœuvres pour la construction de la piscine au Tirage.
Se présenter au Bureau de Ville.
Le Secrétariat communal.

On cherche à Genève pour entrée immédiate

jeune homme

de préférence campagnard, robuste et travailleur, pour le former au service de domestique de maison. Offres détaillées avec photo, et référ. sous chiffre O 5557 X à Publicitas S. A., Genève.

On donnerait quelques bonnes

vaches en hivernage.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle sous P. 1782 B.

Pour cause de départ, le sous-signé

offre à vendre

de gré à gré sa

maison

avantageusement située à l'entrée de Charmey. Convient pour « consommation ».

Alfred TORNARE,
Charmey.

Achat de cheveux tombés et coupés

teinture de mèches et nattes en toutes nuances.

Veuve A. MARGOT,
parfumerie,
BULLE.

Vendez vos CHEVAUX

pour abattre directement à la Boucherie chevaline centrale

Louve, 7, Lausanne,

qui vous les paie le plus haut prix du jour. Avantages: garantie d'abatage et prix convenu payé comptant sans aléas. Si nécessité, arrivée par camion-auto.

Tél.: jour, 15.36, nuit et dimanche, 12.80.

Peaux de Taupes

sont toujours achetées aux plus hauts prix par

Paul HEIMANN
Ahornstr. 10, BALE.

ON DEMANDE

une ou deux granges de 15 à 20,000 pieds de

foin

à Bulle ou dans les villages voisins, ou foin à distralre.
Faire offres sous N° 1751 B, à Publicitas S. A., Bulle.

MISE D'AUBERGE.

La Commune de LESSOC mettra en location par voie de mises publiques qui auront lieu le 22 octobre à 2 heures du jour, son auberge communale, avec ses dépendances.

Entrée en jouissance: 1^{er} janvier 1918.

Le Secrétaire communal.

Mises de bois.

La Commune de montagne de Bruch-et-Untereggerberg vendra en mises publiques, samedi 13 octobre prochain, de 1 à 3 heures, à l'Auberge Alpenrose sur le Bruchberg, 300 sapins du Untereggerberg. — Les conditions de vente seront indiquées avant les mises.

Pour voir les bois, s'adresser à M. Rob. Seewer-Müller à Weissenbach (Simmenthal).

Weissenbach, le 1^{er} octobre 1917.

Par ordre:
Ad. GERBER.

POMMES DE TERRE de consommation de première qualité;
POMMES ET POIRES de conserve et de table, variétés choisies;

vont arriver ces jours.

S'inscrire de suite en indiquant la quantité au

syndicat agricole de la Gruyère, Bulle.

Grandes mises de bétail

Pour cause de service militaire, le sous-signé exposera en vente en mises publiques, le mardi 16 octobre, devant son domicile à Praz Romand, à Enney, tout son bétail consistant en une trentaine de pièces, dont

12 mères vaches portant ou vélées, 12 génisses de deux ans, 4 veaux de l'année, 2 juments de 6 et 8 ans, ainsi qu'une faucheuse à deux chevaux, charrue brabant, plusieurs chars, un potager, etc.

L'exposant:

PITTET Joseph, Praz Romand, Enney.

A l'occasion de la Bénichon

vous trouverez au **MAGASIN PETITPIERRE à La Roche**

des VINS BLANCS et ROUGES

de première qualité. — A la même adresse on achète la

laine de moutons

au plus haut prix.

Se recommande: CHAUBERT, gérant.

TRANSPORTS FUNÈBRES

à destination de tous pays.

Maison A. MURITH

Siège social à GENÈVE

succursale: FRIBOURG, Téléphone 3.69

Rue de l'Université 6 et Rue du Lycée.

CERCUEILS et COURONNES

en tous genres. — Tarifs très modérés.

CIERGES, articles funéraires.

Dépôts à BULLE: LOUIS PASQUIER, sacristain.

ROMONT, Charles Clément, ébéniste.

CHATEL-ST-DENIS, M. Emile Schroeter.

ENGRAIS pour semences d'automne.

E. GLASSON & Cie, BULLE
PALÉZIEUX, LA VERRERIE, VAULRUZ, CHATEAU-D'OEX

On demande à louer

de 30 à 40 poses de

repais

à manger de suite.

Faire offres à Publicitas S. A. Bulle, sous P 1783 B.

On donnerait

une vingtaine de génisses

en hivernage.

S'adresser sous N° 1781 B, à Publicitas S. A., Bulle.

On demande

ouvrières ou entrepreneuses pour filet brodé.

Adresser offres ou échantillons à Publicitas S. A.

Bâle, sous chiffre Hc5502Q.

On cherche leçons

d'anglais

par personne connaissant parfaitement la langue.

Faire offres, avec prix, sous N° 1799 B, à Publicitas S. A., Bulle.



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4
 . . . 6 mois . . . 2
Etranger . . . 1 an . . . 9
 . . . 6 mois . . . 5.
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

Notre situation

Maux et remèdes

Un de nos concitoyens de Bâle, vient de publier une étude sur la situation de notre pays et sur les moyens de porter remède à notre situation. Ce travail mérite attention.

L'auteur rappelle que le Conseil fédéral mettait à l'ordre du jour de l'Assemblée fédérale et l'opinion publique d'abaisser le taux de l'impôt fédéral direct.

Il était en outre question de l'impôt fédéral direct. Le Département des finances pour l'avenir, que de l'élevation des droits de vin, la bière, l'alcool, le café et le tabac.

Depuis lors, la guerre a entraîné deux emprunts à 5 p. 100 et à 4 1/2 p. 100 faits par la Confédération ont fait monter la valeur de tous les communaux, cantonaux, à 3 1/2 et 3 p. 100. D'autre part, les impôts ont élevé le taux des immeubles de tout de banque, etc., tandis que l'acompte est tombé à 2 1/2 p. 100. C'est dire que l'existence des capitaux est plus difficile pour les hypothécaires et autres créanciers en général se sont lentement.

Il faut ajouter à tout cela le chômage général pendant la guerre.

Le Conseil fédéral a décidé l'impôt direct provisoire qui atteint à peine le 15 p. 100 du total; il doit produire 75 millions de francs, tandis que le revenu de la Confédération diminuera de 60 millions de francs. Cela ne suffira pas pour couvrir les dépenses et que la Confédération sera obligée de chercher de nouvelles ressources.

L'auteur examine comment on peut remédier à cette situation. Il propose de comparer la situation des pays d'Europe.